

A nos Abonnés

Nous avertissons tous ceux qui reçoivent le COURRIER DE SAINT-JEAN qu'ils sont considérés comme abonnés réguliers, ainsi que la loi nous y autorise.

De plus la loi dit clairement que si une personne discontinuait le journal, elle doit payer les arriérés, sans qu'il soit nécessaire de lui en faire la sommation.

L'ADMINISTRATION

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis dans les bureaux du district d'Iberville.

J. E. MOLLEUR Propriétaire

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLES

près du pont Jones

BAONNEMENTS

12 mois \$1.00

6 " " 50 cts

3 " " 25 "

ANNONCES

1ère insertion 10 cts par ligne

2ème insertion 5 " "

3ème insertion 5 " "

4ème insertion 5 " "

5ème insertion 5 " "

6ème insertion 5 " "

7ème insertion 5 " "

8ème insertion 5 " "

9ème insertion 5 " "

10ème insertion 5 " "

11ème insertion 5 " "

12ème insertion 5 " "

13ème insertion 5 " "

14ème insertion 5 " "

15ème insertion 5 " "

16ème insertion 5 " "

17ème insertion 5 " "

18ème insertion 5 " "

19ème insertion 5 " "

20ème insertion 5 " "

21ème insertion 5 " "

22ème insertion 5 " "

23ème insertion 5 " "

24ème insertion 5 " "

25ème insertion 5 " "

26ème insertion 5 " "

27ème insertion 5 " "

28ème insertion 5 " "

29ème insertion 5 " "

30ème insertion 5 " "

31ème insertion 5 " "

32ème insertion 5 " "

33ème insertion 5 " "

34ème insertion 5 " "

35ème insertion 5 " "

36ème insertion 5 " "

37ème insertion 5 " "

38ème insertion 5 " "

39ème insertion 5 " "

40ème insertion 5 " "

41ème insertion 5 " "

42ème insertion 5 " "

43ème insertion 5 " "

44ème insertion 5 " "

45ème insertion 5 " "

46ème insertion 5 " "

47ème insertion 5 " "

48ème insertion 5 " "

49ème insertion 5 " "

50ème insertion 5 " "

51ème insertion 5 " "

52ème insertion 5 " "

53ème insertion 5 " "

54ème insertion 5 " "

55ème insertion 5 " "

56ème insertion 5 " "

57ème insertion 5 " "

58ème insertion 5 " "

59ème insertion 5 " "

60ème insertion 5 " "

61ème insertion 5 " "

62ème insertion 5 " "

63ème insertion 5 " "

64ème insertion 5 " "

65ème insertion 5 " "

66ème insertion 5 " "

67ème insertion 5 " "

68ème insertion 5 " "

69ème insertion 5 " "

70ème insertion 5 " "

afin de palier les turpitudes de sa conduite.

C'est inutile. Cet offre est maintenant devant la chambre et la députation ainsi que le pays, va en prendre connaissance. Et elle est aussi la condamnation formelle du marché scandaleux que MM. Laurier et consort ont l'écé.

La chambre s'est ajournée mardi dernier pour ne reprendre ses travaux que mardi prochain. Le prétexte invoqué par M. Laurier pour justifier sa demande a été que la tempête empêchait un grand nombre de membres d'assister aux séances. C'est là la raison mise de l'avant, mais la vraie est celle-ci: cet ajournement a pour but de permettre aux députés fédéraux de prendre part à la lutte électorale d'Ontario qui se terminera mardi prochain, aux élections.

C'est autant de défenses inutiles que la province de Québec et les autres provinces paieront pour permettre à M. Laurier et à ses partisans d'aller aider le gouvernement libéral Hardy. Malgré ce qu'on en dit, le gouvernement Laurier prend part d'une manière presque officielle à une élection provinciale.

Avec ce système là les gouvernements provinciaux deviennent des succursales du gouvernement fédéral et prépare les voies à l'union législative.

On s'est donc vu promesses, M. Laurier, de ne pas mêler les affaires fédérales avec celles des provinces? Aujourd'hui vous jetez le masque et l'alliance des libéraux de toute catégorie s'affirme au grand jour.

L'entreprise de la ligne rapide marche lentement sous la direction de M. Laurier. De temps à autre un télégramme transatlantique nous apprend le succès de M. Petersen et Teit mais à peine les journaux libéraux ont-ils publié cette nouvelle qu'un autre cablegramme vient renverser leurs châteaux en Espagne.

Il y a quelques semaines la nouvelle était venue que ces messieurs avait commandé la construction de quatre vaisseaux. Alors grandes réjouissances dans le camp rouge. Quelques jours après S. R. Richard Cartwright annonçait à la Chambre que le gouvernement n'en savait rien.

Si les choses se continuent du même train, nous courons une grande chance de ne pas avoir cette ligne rapide dont les gouvernements conservateurs avait assuré le succès.

Je viens de recevoir le projet de loi ministérielle abrogeant le cens électoral de 1885. D'après ce projet tout est remis aux mains des municipalités qui feront les listes électorales pour les élections provinciales. Seulement, dans le cas d'unelliste électorale étant vieille de plus d'un an, et qu'une élection devienne nécessaire, le gouvernement fédéral pourra nommer un officier pour faire une nouvelle liste, et cet officier, dans l'exécution de ses devoirs, sera tenu de suivre, autant que possible, les lois provinciales. Si un arrondissement de votation provincial, tel que constitué lorsque l'officier-rapporteur recevra le bref pour une élection, ne se trouve que partiellement situé dans le district électoral pour lequel aura lieu l'élection la partie qui sera dans ce district formera, pour les fins de cette élection, un arrondissement distinct de l'officier-rapporteur pour l'annexer à un arrondissement voisin; l'officier-rapporteur devra, aussi tôt que possible après avoir reçu le bref, dresser une liste d'électeurs distincte, contenant les noms des personnes ayant droit de faire inscrire leurs noms sur cette liste pour cette partie de l'arrondissement.

Sur demande de l'hon. sénateur Mills, ministre de la justice, le Sénat ne reprendra ses travaux que le 8 de mars prochain. Lors de cette demande, M. McKenzie Bowell a fait remarquer que le Sénat était prêt à procéder si le gouvernement avait quelque législation à lui soumettre. Mais M. Mills a répondu que le gouvernement n'était pas prêt.

Il lui faut auparavant son Yukon.

HECTOR.

Les élections d'Ontario

Le résultat des élections d'Ontario est une véritable surprise. Il n'y a pas à se le dissimuler, la province d'Ontario s'est prononcée, mardi dernier, autant sur la politique fédérale que sur la politique provinciale. L'intervention directe du gouvernement Laurier en faveur de M. Hardy la déclaration de son ministre fédéral que le gouvernement libéral d'Ontario était leur bras droit, enlevé tout droit à cet égard. Le gouvernement d'Ontario voulait obtenir une nouvelle approbation de sa politique, et comptait sur le triomphe de M. Hardy, en retirant plus tard un argument puissant pour faire accepter par le parlement ses plus dangereuses mesures comme celles du Yukon et du Drummond.

Le verdict de la population d'Ontario donné, mardi dernier, est le coup de mort de ces deux projets. Le peuple d'Ontario a évidemment été écœuré de l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales. Et aussi comme l'a dit M. Longley, l'un des chefs libéraux de la Nouvelle-Ecosse, il n'est pas bon qu'un parti politique reste trop longtemps au pouvoir.

Le Globe réclame 46 sièges pour ses amis et il en accorde 43 aux conservateurs, et un aux patrons; d'après le Mail le résultat serait de 46 conservateurs élus, 45 libéraux.

2 douteux—les comtés de Muskoka et East Algoma.

La position des partis sera mieux dessinée dans quelques jours.

Bruits de Guerre

M. Britinger, consul des Etats-Unis au Canada s'est exprimé de la manière suivante dans une entrevue avec un représentant de la Presse:

Pour moi cette affaire n'a pas autant d'importance qu'on veut le faire croire. Tout ce bruit est fait par des journaux qui veulent faire de la sensation. L'explosion du "Maine" est considérée dans les hauts cercles officiels, à Washington comme un accident et on ne songe pas du tout à en tenir l'Espagne responsable. Je serais l'homme le plus surpris du monde, si la guerre était déclarée, car je n'en vois pas la raison. Dans tous les cas, les Etats-Unis sont maintenant prêts à toute éventualité et ne craignent pas la guerre avec aucune puissance. Quant au bruit que l'on fait autour des constructions navales et des préparatifs qu'on appelle de guerre, je répète que c'est inventé à plaisir pour les journaux qui veulent faire de la sensation. C'est mon opinion intime et je suis certain qu'on m'en parlera plus dans quelques jours. Le mouvement des navires de guerre et l'augmentation de l'armée étaient choses prévues et décidées depuis longtemps. Vous pouvez donc dire à vos lecteurs que la guerre n'est pas du tout à craindre.

Mouvement de la Colonisation

Du Colonisateur: En dépit d'un hiver extraordinairement rigoureux et surtout difficile au point de vue des communications, les demandes d'informations de la part de colons en perspective ou de colons qui s'installent en partance pour le lieu d'établissement de leur choix sont nombreuses et le mouvement vers les terres nouvelles assez satisfaisant. Voici les chiffres pour le mois de Janvier.

Table with columns: PROVENANCE, DESTINATION, Total. Rows include De Montréal, St-Paul de Joliette, Napierville, Beccol, etc.

Le Denier de Saint-Pierre

D'après les renseignements fournis par l'Aumonier apostolique, le chiffre des aumônes de Léon XIII s'élève, chaque année, à plus de cinq cent mille piastres. Et qu'on le remarque bien, ce sont là les moindres charges du pape, spoliés de ses Etats et de ses biens, mais demeuré le Chef de l'Eglise, les victimes de toutes sortes de catastrophes, à Rome, en Italie, d'univers entier.

En effet, le Souverain Pontife doit, en outre, pourvoir aux dépenses énormes de l'administration générale de l'Eglise par toute la terre au soutien des différentes congrégations romaines établies pour lui venir en aide dans le gouvernement de la chrétienté, l'entretien d'une foule de missionnaires et d'églises parvres, aux frais de délégations apostoliques et de nonciatures auprès des nations catholiques.

Jusqu'en 1870, le Saint-Père trouvait des ressources dans les impôts payés par ses sujets, impôts qui étaient cependant de beaucoup inférieurs à ceux que payaient tous les autres peuples de l'Italie et de l'Europe; mais depuis le criminel envahissement des Etats pontificaux et la honteuse spoliation des biens ecclésiastiques, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ se voit forcé de tendre la main, de quêter, et d'attendre de la générosité de ses enfants les ressources dont il a besoin pour continuer l'œuvre du Sauveur lui-même.

Voilà, en deux mots, l'histoire et l'emploi du Denier de Saint-Pierre. Est-il nécessaire d'insister davantage sur l'obligation filiale et religieuse où nous sommes d'encourager cette œuvre dans toute la mesure de nos moyens et de nos forces?

On a calculé que si les deux cents millions de catholiques versaient annuellement, comme impôt volontaire, une moyenne de trois centimes par tête, le budget du gouvernement de l'Eglise atteindrait le chiffre de six millions de piastres. Malheureusement un nombre considérable de fidèles, faute d'avoir compris l'importance de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre ou faute même peut-être de l'avoir jamais entendu expliquer suffisamment, négligent de payer cet impôt si minime; cependant la générosité des uns suppléant à l'abstention des autres, le chiffre total pourrait être obtenu. Hélas! il ne l'est hélas! pas.

Mais tous les efforts catholiques, dont la foi est éclairée, doivent y tendre. L'œuvre du Denier de Saint-Pierre est, en effet, l'œuvre principale, même dans l'intérêt de toutes les autres. Celles-ci ne peuvent-elles pas l'impulsion et le mouvement de la sainte Eglise romaine qui est le cœur du monde catholique? S'il se manifestait quelque trouble ou quelque malaise au centre de la vie commune, toutes les autres institutions languiraient bientôt et le bien-être se dessècherait et périrait, comme d'ailleurs les plantes privées de la sève qu'elles puisaient dans une terre féconde.

AGRICULTURE

DES VEAUX

Il y a plusieurs manières d'élever les veaux: on peut les laisser téter leur mère ou les faire téter au biberon. La seconde méthode me semble préférable, les veaux ainsi nourris reviennent moins cher à élever, leur nourriture peut être insensiblement modifiée et le veau se fait sans accidents; seulement il ne faut pas vous y dissimuler, ce système nécessite plus de soins et plus d'attention.

Lorsque le veau va être séparé de sa mère, soit pour le nourrir loin d'elle, soit pour le livrer au boucher, il faut prendre des précautions et épargner autant que possible à la pauvre bête qui va être séparée de son petit la présence de l'homme dans lequel elle va se trouver.

Pendant les dix premiers jours qui suivent sa naissance, on laisse le veau boire ou téter tout le lait que donne sa mère et cela en très petits repas par jour. Il arrive souvent que la mère à plus de lait qu'il n'en faut pour son nourrisson, dans ce cas on doit la traire à fond lorsque le veau a pris ce qu'il lui faut. Peu à peu, et insensiblement, on arrive à écrémer le lait et à donner au veau des farines d'orge; d'avoines ou de fèves; puis viennent les fourrages, le regain, l'avoine et le lait caillé qui est mêlé à la boisson. Chez moi, les veaux sont toujours libres dans la loge qui leur est réservée.

ESSAI DES SEMENCES

Il est très facile, en quelques jours, de s'assurer de la faculté germinative d'une graine. Il suffit de remplir une ou plusieurs petites terrines de bonne terre ou de terreau et d'y semer soit cinquante ou cent graines de la semence qu'on veut expérimenter, d'arroser légèrement ces terrines avec de l'eau tiède et de les placer dans un endroit chaud où la température est comprise entre 51 et 114 degrés Fahr. Cinq à dix jours suffisent ordinairement pour voir apparaître les germes. Alors on compte ces derniers et on détermine aisément la faculté germinative des graines expérimentées.

CHOSSES ET AUTRES

—Emile Zola a été condamné à un an d'emprisonnement et à 3000 francs.

—Mgr Cleary, archevêque de Kingston est mort le 24 février. Les funérailles de l'illustre défunt ont eu lieu mardi dernier.

—La tempête que nous avons eu en Canada au commencement de la semaine dernière, s'est fait sentir sur le fleuve de la semaine dans le Sud et l'Ouest de l'Angleterre. Une dépêche du 24 février dit:

Bien des chemins de fer et de lignes de chemin de fer sont bloqués par la neige. Les charnues à vapeur des compagnies de chemins de fer sont employées à dégager les voies ferrées. Sur quelques-unes de ces dernières la neige est amoncée jusqu'à une hauteur de trois à six pieds, et les communications télégraphiques sont interrompues.

—A Topka (Kansas) un juge a décidé que la bicyclette devait être rangée dans la classe des outils nécessaires à l'ouvrier par son métier ou son travail, et qu'en conséquence on ne pouvait la saisir pour payer les frais d'un jugement.

—Le sténographe Malenfant, condamné samedi dernier à Québec, à cinq ans de détention, a tenté de se défaire, la nuit dernière, dans sa prison.

Une dépêche de Québec nous apprend que Malenfant s'est suicidé, dans la prison Québec, en absorbant 7 grains de morphine qu'il avait emportée avec lui des Etats-Unis. Afin de dépister les recherches des autorités, il les avait soigneusement cachés dans la doublure de sa veste.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien vient de publier sa feuille de balance pour l'année finie le 31 décembre dernier.

Les revenus bruts... \$2,048,534,65
Les travaux d'exploitation ont coûté... 14,742,757,76
Laisant un surplus... \$10,303,775,84

Ce total est un excédant de \$2,196,194,12 sur celui accusé au 31 décembre 1896.

—On aimera sans doute à connaître le mouvement des pèlerins à Ste Anne de Beaupré, durant la dernière saison.

cesse Marie, lorsque au détour d'une route, deux hommes surgirent et firent feu sur les deux voyageurs. Aucune des balles n'atteignit Sa Majesté, mais l'un des valets de pied fut atteint.

—On attend, prochainement, à Notre-Dame des Neiges, l'arrivée du R. P. Gilbert, supérieur-général de la Congrégation de Sainte-Croix. Le R. Père, qui vient de France, où est la maison-mère de l'Ordre, passera par Ottawa, Indiana, E.-U., avant de se rendre au Canada, où doit avoir lieu, le 5 août prochain, l'ouverture du chapitre général. Le distingué visiteur sera accompagné de R. P. Leibernor, de l'Université de Notre-Dame, Ind.

On attend aussi Sa Grandeur Mgr Hurth, C. S. C., évêque du Bengale.

En toutes saisons

Une bouteille de BAUME RHUMAL est nécessaire à la maison, pour couper net tout commencement de rhume.

PRIX DU FOIN

MM. Hosmer, Robinson & Co écrivent de Boston. Il est arrivé la semaine dernière 381 chars de foin et 49 chars de paille pour le marché local. Dans la semaine correspondante de l'année dernière il avait été reçu 268 chars de foin et 26 chars de paille.

La quille de seigle est tenue avec un peu de demande.

Nous cotons: [GROSSES BALLES] Foin, choix \$15 00 \$00 00, No 1 13 50 14 00, No 2 10 00 00 00, No 3 09 00 9 50, mêlé de trèfle 08 50 9 00, Paille de seigle, long 09 00 9 50.

Horaires des chemins de fer: PACIFIQUE CANADIEN. Part de St-Jean à 6.51 a. m., 8.01 a. m., 10.55 a. m., 7.37 p. m., etc.

GRAND TRONC. Départ de St-Jean pour Montréal: 6.25 a. m., 6.40 a. m., 6.50 a. m., les dimanches inclus.

Portrait au Crayon, au Pastel, sur Soie, etc. Photographies en tous genres exécutées avec soin et à très bas prix.

Photo-Artiste: G. A. LAROCQUE. Portraits au Crayon, au Pastel, sur Soie, etc. Photographies en tous genres exécutées avec soin et à très bas prix.

BRULEZ LES ALUMINUMES EDDY. Elles sont les meilleurs depuis 1851.

THE E. B. EDDY Co. (LIMITÉE) HULL, Que.

LORD & BOMBARDIER

ont constamment en mains un assortiment considérable de boissons de toutes sortes qu'il vendront en gros et en détail.

Agents pour les instruments aratoires de la compagnie Massy. Agents pour le compagnie Miner Carriage & Co, de Granby. Voitures d'hiver et d'été.

Agents de la compagnie J. Wool Griswold de Troy, N. Y.—Cercle à foin et en acier.

LORD & BOMBARDIER

PLACE DU MARCHÉ, Saint Jean, Que.

CORSETS "P. D. CORSET"

Ils sont invialement portés par les dames qui apprécient leur "Modèle" et leur "Elégance".

Chance Exceptionnelle J. P. O. Langlois Marchand-Mobilier.

Une spécialité polés à rideaux.

T. A. Cousins BUREAU D'ASSURANCE

68, Rue Richelieu, Saint-Jean, Que.

J. COTÉ... Marchand

ETOFFES A MANTEAUX. et autres marchandises des goûts les plus nouveaux et de première qualité.

Z. LARIVIERE. Chapelier et Manchonnier. 44 et 46, rue Richelieu, St-Jean, Que.

WIGHT & CIE. MEDICAL HALL. Nous venons de recevoir un assortiment considérable de Bandes Hémostatiques, Scapulaires, Bretelles, Supports, etc.

Z. LARIVIERE. 44 et 46, rue Richelieu, St-Jean, Que.

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL \$6,000,000. FONDS DE RESERVE \$3,000,000. Bureaux: Montréal, Succursales de Saint-Jean.

Traites sur le foins achetés. Traites faites payables à tous les endroits des Etats-Unis.

J. B. DEMERS, B. C. L. Notaire et Commissaire.

A LACOLLE tous les mercredis et vendredis de chaque semaine.

CHARBON à bon Marché. BISSSET & DUNAGREY.

Comtes et Units. A PARTIR DU 14 FEVRIER 1897.

Table with columns: Station, Passage, Mille, 200 P.M., 240 P.M., 300 P.M., 360 P.M., 420 P.M., 480 P.M., 540 P.M., 600 P.M., 660 P.M., 720 P.M., 780 P.M., 840 P.M., 900 P.M., 960 P.M., 1020 P.M., 1080 P.M., 1140 P.M., 1200 P.M.

Trains allant au Nord. IBERVILLE, G.V. 7 00 A.M. Passage 6 00 A.M. 2 00 P.M.

Trains allant au Sud. Sorel, St-Robert, St-Aimé, St-Louis, St-Jude, St-Barnabé, St-Hyacinthe, Rang Ste-Madeleine, Argenteuil, St-Damase, Caroline, Rougemont, St-Angèle, St-Gregoire, Iberville, Joliette, Iberville C.V.R.R., St-Hyacinthe, St-H. Joliette, St-Barnabé, St-Jude, St-Louis, St-Aimé, St-Robert, Sorel.

Trains allant au Nord. IBERVILLE, G.V. 7 00 A.M. Passage 6 00 A.M. 2 00 P.M.

Trains allant au Sud. Sorel, St-Robert, St-Aimé, St-Louis, St-Jude, St-Barnabé, St-Hyacinthe, Rang Ste-Madeleine, Argenteuil, St-Damase, Caroline, Rougemont, St-Angèle, St-Gregoire, Iberville, Joliette, Iberville C.V.R.R., St-Hyacinthe, St-H. Joliette, St-Barnabé, St-Jude, St-Louis, St-Aimé, St-Robert, Sorel.

Trains allant au Nord. IBERVILLE, G.V. 7 00 A.M. Passage 6 00 A.M. 2 00 P.M.

Trains allant au Sud. Sorel, St-Robert, St-Aimé, St-Louis, St-Jude, St-Barnabé, St-Hyacinthe, Rang Ste-Madeleine, Argenteuil, St-Damase, Caroline, Rougemont, St-Angèle, St-Gregoire, Iberville, Joliette, Iberville C.V.R.R., St-Hyacinthe, St-H. Joliette, St-Barnabé, St-Jude, St-Louis, St-Aimé, St-Robert, Sorel.

Trains allant au Nord. IBERVILLE, G.V. 7 00 A.M. Passage 6 00 A.M. 2 00 P.M.

Trains allant au Sud. Sorel, St-Robert, St-Aimé, St-Louis, St-Jude, St-Barnabé, St-Hyacinthe, Rang Ste-Madeleine, Argenteuil, St-Damase, Caroline, Rougemont, St-Angèle, St-Gregoire, Iberville, Joliette, Iberville C.V.R.R., St-Hyacinthe, St-H. Joliette, St-Barnabé, St-Jude, St-Louis, St-Aimé, St-Robert, Sorel.

Trains allant au Nord. IBERVILLE, G.V. 7 00 A.M. Passage 6 00 A.M. 2 00 P.M.

Parfums, Parfums

LA PHARMACIE CANADIENNE

101, RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN

La jolie valse LAURETTE

œuvre d'un artiste canadien de renom en vente à cette Pharmacie.

Prescriptions remplies avec soin.

Cloche de nuit porte voisine de la pharmacie.

PETITE GAZETTE

Livre à copier en vente au bureau du COURRIER DE SAINT-JEAN.

M. T. A. Cousins tient son bureau d'assurance au No 68, rue Richelieu, St-Jean.

Voir l'annonce de MM. Lord & Bombardier.

Les connaisseurs de bon tabac sont tous enthousiasmés de la qualité et l'arôme du Cigare "Le Phoenix" qui vaut 10 cts mais vend à 5 cts. Six cigares pour 25 cts chez Ed. Arpin.

Voir l'annonce de M. J. L. E. Bi. saillon, seul agent de la maison McLaughlin Carriage & Co, de Oshawa, Ont.

Toujours en mains chez MM. Côté frères épicerie, ferronnerie, vaisselle en terre, en granit et en grès, pots à beurre en grès, peintures, bois pour voitures, etc, etc, de toutes sortes.

MM. O. Remillard & Cie fourniront une magnifique broche pour emballer et joindre à bon compte. La patente de ces broches est toute nouvelle et donne la plus entière satisfaction. Adresse: O. Remillard & Cie, 87 rue Richelieu, St-Jean.

Notre populaire manchochon M. Z. Larivière, 44 et 46, rue Richelieu, St-Jean, a toujours en mains un assortiment considérable de cannes, manchons, colerettes, cols, capots, et robes pour voitures. Vous trouverez à ce magasin: corps, caleçons, chemises, etc, etc.

Le stock de verreries, lampes, vaisselle etc... est maintenant au complet chez Ed. Arpin et les prix sont les plus bas connus. Entrez voir l'assortiment quand vous visiterez St-Jean.

M. Julien Côté continue son magasin de marchandises sèches. Les acheteurs de St-Jean et des environs trouveront là tout ce qu'il leur faut: Etouffés à robes, flanelles, flanellettes, cotons, draps, tweeds, serges, etc, etc.

Quand vous aurez des prescriptions à faire remplir, n'oubliez pas la Pharmacie Canadienne.

Lors de l'incendie de l'établissement de mode de M. et madame V. Maillois en novembre dernier, il a pu être sauvé plusieurs pièces de marchandises noires (étouffés à robes) qu'il vendront à de grands sacrifices.

Comme on sait, M. et madame V. Maillois ont ouvert leur établissement de mode à l'ancienne place de la Gare. Les dames et demoiselles qui leur feront une visite seront certaines d'avoir la plus grande satisfaction.

L'assortiment le plus complet de meubles de ménage se trouve chez M. J. P. O. Langlois, rue Richelieu, près du pont Jones, St-Jean. Une visite est sollicitée.

Les ventes de thés augmentent tous les jours chez M. Arpin; ceci doit être une marque de plus convaincante de la grande satisfaction que donnent les thés japonais à vendre chez M. Arpin. Les mêmes qualités de thés que vous payez généralement 40 cts la livre vous sera vendue chez M. Arpin pour 18 cts. Calculez ce que vous épargnez dans l'espace d'une année en achetant votre thé où il vous coûte 22 cts de moins la livre.

MARCHE DE SAINT-JEAN

EN DETAIL. Corrigé tous les jeudis par M. HENRI ROUSSEAU, clerc des marchés.

Table with 2 columns: Cats, Oeufs par douzaine, etc. and their respective prices.

EN GROS. Corrigé par M. O. R. Cousins marchand de grain.

Table with 2 columns: Patentes, Supérieure, Extra, etc. and their respective prices.

NOTES LOCALES

M. Swain fabricant de cigares, doit faire son déménagement sous quelques jours.

Pendant le mois de mars les jours croissent de une heure et quarante-huit minutes.

MM. C. R. Cousins, G. Nolin et A. Deland, N. P. ont été élus conseillers lundi dernier.

Les quêtes de dimanche prochain à l'église catholique de cette ville, seront en faveur du Denier de St-Pierre.

M. le notaire L. H. Trudeau, de Henryville, était en cette ville ces derniers, pour affaires professionnelles.

Le Lieut.-Col. Vidal et le Cpt. Chénier sont de retour de Québec. Le major Wadmore retourne à London, Ont., aujourd'hui.

Les MM. Lefebvre & Cie ne perdent pas un instant pour compléter les bâisses que demandent l'exploitation de la manufacture de vinigrè, etc.

Nous sommes heureux d'apprendre aux nombreux amis de M. J. E. Mollereux qu'il est assez bien pour vaquer quelque peu à ses affaires. Encore quelques jours et la santé sera complètement revenue.

M. Charles Gaudet, contre-maître à la manufacture de chapeaux de feutre de M. J. C. Saulnier, arrêté de son travail depuis une quinzaine est en pleine convalescence. Il pourra reprendre son ouvrage sur la fin de la semaine prochaine.

Nous avons souhaité au Courrier de St-Hyacinthe à l'occasion de son quarante-sixième anniversaire d'existence. Nous croyons qu'il est le plus vieux des journaux canadiens-français existants.

Le Rcv. M. Eugène Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, fils de M. J. Lefebvre, était en cette ville, mardi dernier. Nous sommes heureux de constater que la santé du Rcv. M. Lefebvre va toujours en s'améliorant.

Il est décidé que M. Parent, à qui la ville avait accordé un bonus pour transporter ici sa manufacture de chaussures ne viendra pas. Ce monsieur ayant certaines conditions à remplir à l'extérieur, cette dernière ville n'entend pas le laisser partir de même.

La société St-Jean-Baptiste, de cette ville, est dissoute de consentement mutuel, de mercredi dernier. Les liquidateurs sont MM. Julien Lord et E. A. Marcoux. Une assemblée doit avoir lieu prochainement pour ressusciter l'ancienne société St-Jean-Baptiste nationale.

Les difficultés entre le C. P. R. et le G. T. ne paraissent pas vouloir s'améliorer. Depuis samedi dernier, le prix d'un simple billet pour Montréal, est de 25 centimes, et pour aller et retour de 45 centimes. Ce prix est établi sur les deux lignes.

Il est très probable qu'un nouveau combat va entrer en lice. La direction de l'intercolonial à présent qu'il se rend à Montréal, a prévenu le C. P. R. que s'il n'abandonnait pas ses réductions elle y ferait aussi.

Le conseil de ville, cette année se compose de M. J. E. Hébert, maire, et de MM. Alfred Camarier, Amable Bissillon, Jacques Carlier, Luc Pineau, Henderson Black, Ch. Bisset, Paul Laballe, A. Garvais, Nap. Mercier, C. R. Cousins, Guillaume Nolin et A. N. Deland, comme conseillers.

La séance d'inauguration du maire qui devait avoir lieu ce soir est remise à lundi prochain.

Voici le résultat du troisième concours pour le championnat qui a été joué mardi soir. Comme on le verra c'est le Club de St-Jean qui est sorti vainqueur de la lutte:

Table with 2 columns: H. Ca. tier, N. Bronillette, Alexis Carter, D. Carpenter, etc. and their scores.

LA FAYETTE. D. A. Moore, G. Doyon, R. Bayard, E. Béchard, J. Finlay, D. Gussion, L. Marien, J. L. Pinsonnault.

SOMMAIRE: La Ste Famille (H. F. man), 74; L'Annexion (H. B. bein), 68; La première éducation (T. R. P. Argault), 59; Mystères du Rosaire, L'Agonie (Fr. Laurent), 64; Discours sur la conversion de l'Angleterre (R. P. Fenille), 65; L'Annexion (M. Garneau), 68; Les divertissements (R. P. Rondot), 70; St-Joseph (L. V. Beclere), 73; La vocation

de St Thomas d'Aquin (Fr. T. G. Couet, O. P.), 75; Les Revenants (R. P. Rouleau), 79; La meilleure année (R. Coppée), 83; Variétés, 58.

Nous croyons devoir, pour l'information de nos lecteurs, publier de nouveau les règlements du carême pour cette année:

Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Et ces jours-là les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire les trois repas en gras.

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les samedis exceptés plus haut seront maigres.

L'obligation du jeûne devra s'observer comme à l'ordinaire.

Ainsi demain, samedi des Quatre-Temps, il n'y a pas de repas en gras de permis.

Notre correspondant de Chambly nous écrivait samedi dernier: Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi, d'une écurie appartenant à M. Frédéric Courtemanche. Heureusement que M. Joseph Demers, chef de police du Canton, a eu la présence d'esprit d'empêcher qu'on ouvrît les portes de l'écurie, sans cela nous aurions un véritable désastre à enregistrer à cause de l'intensité de la tempête qui sévissait alors. On introduisit les bœufs par deux petites ouvertures et on inonda l'intérieur du bâtiment avant que les flammes aient pu pénétrer au dehors.

Il est très probable que la municipalité de la paroisse Richelieu sera appelée, sous peu, à voter un bonus à des fabricants de tapis qui veulent venir s'établir dans cette paroisse.

La température maussade que nous avons eu pendant les jours Grés, est la cause que toute a été paisible ici.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article que nous publions en première page intitulé: "L'Union Franco-Canadienne." On avait l'idée d'en faire une institution locale, pour venir au secours des membres malades, mais son non s'étant répandu dans la province de Québec, et sur sollicitation, les directeurs eurent bon d'agrandir le cercle de la société. Aujourd'hui plus de 60 paroisses sont affiliées à l'Union Franco-Canadienne.

Comme son illustre prédécesseur, Mgr Fabre, Mgr Bouché a béni et encouragé l'association et a accepté de grand cœur la présidence honoraire. Elle a aussi l'approbation de NN. SS. Bégin, archevêque de Québec et administrateur du diocèse de Rivière; Gravel, évêque de Nicolet; Duhain, archevêque d'Ottawa; Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac; Langevin, archevêque de St-Basile et du Rcv. M. Castonguay, curé de Valleyfield, par et au nom de Mgr Emard.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

Le Rcv. M. Eugène Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, fils de M. J. Lefebvre, était en cette ville, mardi dernier. Nous sommes heureux de constater que la santé du Rcv. M. Lefebvre va toujours en s'améliorant.

Il est décidé que M. Parent, à qui la ville avait accordé un bonus pour transporter ici sa manufacture de chaussures ne viendra pas. Ce monsieur ayant certaines conditions à remplir à l'extérieur, cette dernière ville n'entend pas le laisser partir de même.

La société St-Jean-Baptiste, de cette ville, est dissoute de consentement mutuel, de mercredi dernier. Les liquidateurs sont MM. Julien Lord et E. A. Marcoux. Une assemblée doit avoir lieu prochainement pour ressusciter l'ancienne société St-Jean-Baptiste nationale.

Les difficultés entre le C. P. R. et le G. T. ne paraissent pas vouloir s'améliorer. Depuis samedi dernier, le prix d'un simple billet pour Montréal, est de 25 centimes, et pour aller et retour de 45 centimes. Ce prix est établi sur les deux lignes.

Il est très probable qu'un nouveau combat va entrer en lice. La direction de l'intercolonial à présent qu'il se rend à Montréal, a prévenu le C. P. R. que s'il n'abandonnait pas ses réductions elle y ferait aussi.

Le conseil de ville, cette année se compose de M. J. E. Hébert, maire, et de MM. Alfred Camarier, Amable Bissillon, Jacques Carlier, Luc Pineau, Henderson Black, Ch. Bisset, Paul Laballe, A. Garvais, Nap. Mercier, C. R. Cousins, Guillaume Nolin et A. N. Deland, comme conseillers.

La séance d'inauguration du maire qui devait avoir lieu ce soir est remise à lundi prochain.

Voici le résultat du troisième concours pour le championnat qui a été joué mardi soir. Comme on le verra c'est le Club de St-Jean qui est sorti vainqueur de la lutte:

Table with 2 columns: H. Ca. tier, N. Bronillette, Alexis Carter, D. Carpenter, etc. and their scores.

LA FAYETTE. D. A. Moore, G. Doyon, R. Bayard, E. Béchard, J. Finlay, D. Gussion, L. Marien, J. L. Pinsonnault.

SOMMAIRE: La Ste Famille (H. F. man), 74; L'Annexion (H. B. bein), 68; La première éducation (T. R. P. Argault), 59; Mystères du Rosaire, L'Agonie (Fr. Laurent), 64; Discours sur la conversion de l'Angleterre (R. P. Fenille), 65; L'Annexion (M. Garneau), 68; Les divertissements (R. P. Rondot), 70; St-Joseph (L. V. Beclere), 73; La vocation

de St Thomas d'Aquin (Fr. T. G. Couet, O. P.), 75; Les Revenants (R. P. Rouleau), 79; La meilleure année (R. Coppée), 83; Variétés, 58.

Nous croyons devoir, pour l'information de nos lecteurs, publier de nouveau les règlements du carême pour cette année:

Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Et ces jours-là les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire les trois repas en gras.

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les samedis exceptés plus haut seront maigres.

L'obligation du jeûne devra s'observer comme à l'ordinaire.

Ainsi demain, samedi des Quatre-Temps, il n'y a pas de repas en gras de permis.

Notre correspondant de Chambly nous écrivait samedi dernier: Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi, d'une écurie appartenant à M. Frédéric Courtemanche. Heureusement que M. Joseph Demers, chef de police du Canton, a eu la présence d'esprit d'empêcher qu'on ouvrît les portes de l'écurie, sans cela nous aurions un véritable désastre à enregistrer à cause de l'intensité de la tempête qui sévissait alors. On introduisit les bœufs par deux petites ouvertures et on inonda l'intérieur du bâtiment avant que les flammes aient pu pénétrer au dehors.

Il est très probable que la municipalité de la paroisse Richelieu sera appelée, sous peu, à voter un bonus à des fabricants de tapis qui veulent venir s'établir dans cette paroisse.

La température maussade que nous avons eu pendant les jours Grés, est la cause que toute a été paisible ici.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article que nous publions en première page intitulé: "L'Union Franco-Canadienne." On avait l'idée d'en faire une institution locale, pour venir au secours des membres malades, mais son non s'étant répandu dans la province de Québec, et sur sollicitation, les directeurs eurent bon d'agrandir le cercle de la société. Aujourd'hui plus de 60 paroisses sont affiliées à l'Union Franco-Canadienne.

Comme son illustre prédécesseur, Mgr Fabre, Mgr Bouché a béni et encouragé l'association et a accepté de grand cœur la présidence honoraire. Elle a aussi l'approbation de NN. SS. Bégin, archevêque de Québec et administrateur du diocèse de Rivière; Gravel, évêque de Nicolet; Duhain, archevêque d'Ottawa; Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac; Langevin, archevêque de St-Basile et du Rcv. M. Castonguay, curé de Valleyfield, par et au nom de Mgr Emard.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

Le Rcv. M. Eugène Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, fils de M. J. Lefebvre, était en cette ville, mardi dernier. Nous sommes heureux de constater que la santé du Rcv. M. Lefebvre va toujours en s'améliorant.

Il est décidé que M. Parent, à qui la ville avait accordé un bonus pour transporter ici sa manufacture de chaussures ne viendra pas. Ce monsieur ayant certaines conditions à remplir à l'extérieur, cette dernière ville n'entend pas le laisser partir de même.

La société St-Jean-Baptiste, de cette ville, est dissoute de consentement mutuel, de mercredi dernier. Les liquidateurs sont MM. Julien Lord et E. A. Marcoux. Une assemblée doit avoir lieu prochainement pour ressusciter l'ancienne société St-Jean-Baptiste nationale.

Les difficultés entre le C. P. R. et le G. T. ne paraissent pas vouloir s'améliorer. Depuis samedi dernier, le prix d'un simple billet pour Montréal, est de 25 centimes, et pour aller et retour de 45 centimes. Ce prix est établi sur les deux lignes.

Il est très probable qu'un nouveau combat va entrer en lice. La direction de l'intercolonial à présent qu'il se rend à Montréal, a prévenu le C. P. R. que s'il n'abandonnait pas ses réductions elle y ferait aussi.

Le conseil de ville, cette année se compose de M. J. E. Hébert, maire, et de MM. Alfred Camarier, Amable Bissillon, Jacques Carlier, Luc Pineau, Henderson Black, Ch. Bisset, Paul Laballe, A. Garvais, Nap. Mercier, C. R. Cousins, Guillaume Nolin et A. N. Deland, comme conseillers.

La séance d'inauguration du maire qui devait avoir lieu ce soir est remise à lundi prochain.

Voici le résultat du troisième concours pour le championnat qui a été joué mardi soir. Comme on le verra c'est le Club de St-Jean qui est sorti vainqueur de la lutte:

Table with 2 columns: H. Ca. tier, N. Bronillette, Alexis Carter, D. Carpenter, etc. and their scores.

LA FAYETTE. D. A. Moore, G. Doyon, R. Bayard, E. Béchard, J. Finlay, D. Gussion, L. Marien, J. L. Pinsonnault.

SOMMAIRE: La Ste Famille (H. F. man), 74; L'Annexion (H. B. bein), 68; La première éducation (T. R. P. Argault), 59; Mystères du Rosaire, L'Agonie (Fr. Laurent), 64; Discours sur la conversion de l'Angleterre (R. P. Fenille), 65; L'Annexion (M. Garneau), 68; Les divertissements (R. P. Rondot), 70; St-Joseph (L. V. Beclere), 73; La vocation

de St Thomas d'Aquin (Fr. T. G. Couet, O. P.), 75; Les Revenants (R. P. Rouleau), 79; La meilleure année (R. Coppée), 83; Variétés, 58.

Nous croyons devoir, pour l'information de nos lecteurs, publier de nouveau les règlements du carême pour cette année:

Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Et ces jours-là les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire les trois repas en gras.

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les samedis exceptés plus haut seront maigres.

L'obligation du jeûne devra s'observer comme à l'ordinaire.

Ainsi demain, samedi des Quatre-Temps, il n'y a pas de repas en gras de permis.

Notre correspondant de Chambly nous écrivait samedi dernier: Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi, d'une écurie appartenant à M. Frédéric Courtemanche. Heureusement que M. Joseph Demers, chef de police du Canton, a eu la présence d'esprit d'empêcher qu'on ouvrît les portes de l'écurie, sans cela nous aurions un véritable désastre à enregistrer à cause de l'intensité de la tempête qui sévissait alors. On introduisit les bœufs par deux petites ouvertures et on inonda l'intérieur du bâtiment avant que les flammes aient pu pénétrer au dehors.

Il est très probable que la municipalité de la paroisse Richelieu sera appelée, sous peu, à voter un bonus à des fabricants de tapis qui veulent venir s'établir dans cette paroisse.

La température maussade que nous avons eu pendant les jours Grés, est la cause que toute a été paisible ici.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article que nous publions en première page intitulé: "L'Union Franco-Canadienne." On avait l'idée d'en faire une institution locale, pour venir au secours des membres malades, mais son non s'étant répandu dans la province de Québec, et sur sollicitation, les directeurs eurent bon d'agrandir le cercle de la société. Aujourd'hui plus de 60 paroisses sont affiliées à l'Union Franco-Canadienne.

Comme son illustre prédécesseur, Mgr Fabre, Mgr Bouché a béni et encouragé l'association et a accepté de grand cœur la présidence honoraire. Elle a aussi l'approbation de NN. SS. Bégin, archevêque de Québec et administrateur du diocèse de Rivière; Gravel, évêque de Nicolet; Duhain, archevêque d'Ottawa; Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac; Langevin, archevêque de St-Basile et du Rcv. M. Castonguay, curé de Valleyfield, par et au nom de Mgr Emard.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

Le Rcv. M. Eugène Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, fils de M. J. Lefebvre, était en cette ville, mardi dernier. Nous sommes heureux de constater que la santé du Rcv. M. Lefebvre va toujours en s'améliorant.

Il est décidé que M. Parent, à qui la ville avait accordé un bonus pour transporter ici sa manufacture de chaussures ne viendra pas. Ce monsieur ayant certaines conditions à remplir à l'extérieur, cette dernière ville n'entend pas le laisser partir de même.

La société St-Jean-Baptiste, de cette ville, est dissoute de consentement mutuel, de mercredi dernier. Les liquidateurs sont MM. Julien Lord et E. A. Marcoux. Une assemblée doit avoir lieu prochainement pour ressusciter l'ancienne société St-Jean-Baptiste nationale.

Les difficultés entre le C. P. R. et le G. T. ne paraissent pas vouloir s'améliorer. Depuis samedi dernier, le prix d'un simple billet pour Montréal, est de 25 centimes, et pour aller et retour de 45 centimes. Ce prix est établi sur les deux lignes.

Il est très probable qu'un nouveau combat va entrer en lice. La direction de l'intercolonial à présent qu'il se rend à Montréal, a prévenu le C. P. R. que s'il n'abandonnait pas ses réductions elle y ferait aussi.

Le conseil de ville, cette année se compose de M. J. E. Hébert, maire, et de MM. Alfred Camarier, Amable Bissillon, Jacques Carlier, Luc Pineau, Henderson Black, Ch. Bisset, Paul Laballe, A. Garvais, Nap. Mercier, C. R. Cousins, Guillaume Nolin et A. N. Deland, comme conseillers.

La séance d'inauguration du maire qui devait avoir lieu ce soir est remise à lundi prochain.

Voici le résultat du troisième concours pour le championnat qui a été joué mardi soir. Comme on le verra c'est le Club de St-Jean qui est sorti vainqueur de la lutte:

Table with 2 columns: H. Ca. tier, N. Bronillette, Alexis Carter, D. Carpenter, etc. and their scores.

LA FAYETTE. D. A. Moore, G. Doyon, R. Bayard, E. Béchard, J. Finlay, D. Gussion, L. Marien, J. L. Pinsonnault.

SOMMAIRE: La Ste Famille (H. F. man), 74; L'Annexion (H. B. bein), 68; La première éducation (T. R. P. Argault), 59; Mystères du Rosaire, L'Agonie (Fr. Laurent), 64; Discours sur la conversion de l'Angleterre (R. P. Fenille), 65; L'Annexion (M. Garneau), 68; Les divertissements (R. P. Rondot), 70; St-Joseph (L. V. Beclere), 73; La vocation

de St Thomas d'Aquin (Fr. T. G. Couet, O. P.), 75; Les Revenants (R. P. Rouleau), 79; La meilleure année (R. Coppée), 83; Variétés, 58.

Nous croyons devoir, pour l'information de nos lecteurs, publier de nouveau les règlements du carême pour cette année:

Tous les dimanches seront gras. Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Et ces jours-là les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire les trois repas en gras.

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les samedis exceptés plus haut seront maigres.

L'obligation du jeûne devra s'observer comme à l'ordinaire.

Ainsi demain, samedi des Quatre-Temps, il n'y a pas de repas en gras de permis.

Notre correspondant de Chambly nous écrivait samedi dernier: Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi, d'une écurie appartenant à M. Frédéric Courtemanche. Heureusement que M. Joseph Demers, chef de police du Canton, a eu la présence d'esprit d'empêcher qu'on ouvrît les portes de l'écurie, sans cela nous aurions un véritable désastre à enregistrer à cause de l'intensité de la tempête qui sévissait alors. On introduisit les bœufs par deux petites ouvertures et on inonda l'intérieur du bâtiment avant que les flammes aient pu pénétrer au dehors.

Il est très probable que la municipalité de la paroisse Richelieu sera appelée, sous peu, à voter un bonus à des fabricants de tapis qui veulent venir s'établir dans cette paroisse.

La température maussade que nous avons eu pendant les jours Grés, est la cause que toute a été paisible ici.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article que nous publions en première page intitulé: "L'Union Franco-Canadienne." On avait l'idée d'en faire une institution locale, pour venir au secours des membres malades, mais son non s'étant répandu dans la province de Québec, et sur sollicitation, les directeurs eurent bon d'agrandir le cercle de la société. Aujourd'hui plus de 60 paroisses sont affiliées à l'Union Franco-Canadienne.

Comme son illustre prédécesseur, Mgr Fabre, Mgr Bouché a béni et encouragé l'association et a accepté de grand cœur la présidence honoraire. Elle a aussi l'approbation de NN. SS. Bégin, archevêque de Québec et administrateur du diocèse de Rivière; Gravel, évêque de Nicolet; Duhain, archevêque d'Ottawa; Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac; Langevin, archevêque de St-Basile et du Rcv. M. Castonguay, curé de Valleyfield, par et au nom de Mgr Emard.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

L'Union a aussi été recommandée par un grand nombre de laïques dirigée par MM. J. P. Tardivel, directeur propriétaire de la Virgité; J. D. Guay, du Progrès du Saguenay; Armand Tessier, du Protecteur du Saguenay et J. E. A. Leduc, gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi.

Le Rcv. M. Eugène Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, fils de M. J. Lefebvre, était en cette ville, mardi dernier. Nous sommes heureux de constater que la santé du Rcv. M. Lefebvre va toujours en s'améliorant.

Il est décidé que M. Parent, à qui la ville avait accordé un bonus pour transporter ici sa manufacture de chaussures ne viendra pas. Ce monsieur ayant certaines conditions à remplir à l'extérieur, cette dernière ville n'entend pas le laisser partir de même.

La société St-Jean-Baptiste, de cette ville, est dissoute de consentement mutuel, de mercredi dernier. Les liquidateurs sont MM. Julien Lord et E. A. Marcoux. Une assemblée doit avoir lieu prochainement pour ressusciter l'ancienne société St-Jean-B

M. ET MADAME

V. MAILLOUX

Ont ouvert leur magasin de mode au

NO. 144, RUE RICHELIEU, ST-JEAN

Porte voisine de M. Ed. Arpin, dans le magasin ci-devant occupé par Mlle Eugénie Chagnon.

Une visite est sollicitée.

FUILLTON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN" (17)

LES DRAMES DE LA MISERE

PAR RAOUL DE NAVERY

TOME PREMIER

XIII

L'INVENTEUR

Le contre-maître lui renouvela ses observations, le caissier lui fit des récriminations; Chrétien devint sombre et, au lieu de s'absenter de l'atelier un jour par semaine, il fit le mardi, le mercredi, et bientôt on ne le vit plus dans l'usine que lors que sa femme demandant du pain pour l'enfant. Le reste du temps, il le consacrait à ses études, à ses calculs, à ses découpages.

L'absence qui régnait dans la maison dégénéra en gêne, puis en pauvreté; la pauvreté devint à son tour la misère; la femme fut traitée des haillons, l'enfant eut froid.

L'homme vécut bientôt comme un étranger à côté des deux créatures dont il était jadis le soutien, la joie, l'espérance.

Alors la femme connut les larmes et fit entendre des reproches; timides d'abord, ils éclatèrent ensuite avec violence. Elle réclama la part de bonheur que chaque jour lui faisait de plus en plus petite, elle regretta le passé, elle maudit le jour où elle reçut l'anneau de mariage de Chrétien Mourreau.

Celui-ci sortit sans répondre, et on ne le vit pas de trois jours.

Le lendemain, il déclara qu'il était le maître, et n'alla pas à l'atelier.

Son inexactitude lassa la patience du contre-maître; il avertit M. Nerval, et celui-ci, comprenant qu'elle folie arrachait l'ouvrier à sa tâche quotidienne, essaya de montrer à Chrétien dans quel gouffre il était tombé; mais l'ouvrier répondit d'une voix calme:

« Les miens souffrent, soit! je souffre plus qu'eux; ils me pardonnent quand je suis riche.

« La discussion s'envenima; M. Nerval blessa Chrétien dans son orgueil, et Chrétien sortit en disant:

« Adieu, monsieur! vous pouvez donner à qui vous voudrez ma place à l'étable.

« Le soir, il dit paisiblement à sa femme que l'usine de M. Nerval lui était fermée.

« Qu'allons-nous devenir? demanda Rose.

« Je ferai autre chose. D'ailleurs, en huit jours, j'achèverai le modèle de mon système de chauffage, et on l'adoptera tout de suite; en cas de retard, je trouverai bien quelqu'un qui, sur l'exposé de mon invention, me fera une grosse avance.

« En attendant, on porta les matelas et les couvertures au Mont-de-Piété. Chrétien n'acheva pas le dessin de sa machine, il lui restait quelque chose à trouver, bien peu, presque rien! Mais il ne pouvait pas proposer son invention à une compagnie avant de l'avoir perfectionnée.

« Il emprunta. L'ouvrier de Paris est serviable et bon; sa bourse s'ouvre aisément. Seulement, il ne peut faire de grosses avances; et quand Chrétien eut frappé à la porte d'un certain cercle d'amis, il ne lui resta plus personne à qui raconter sa peine.

« Chrétien ne se décourageait pas, cependant, et continuait à chercher, à dessiner, à calculer. Pendant ce temps, la femme et l'enfant mangeaient des croûtes de pain et des pommes de terre.

« Reine, la petite Reine, tomba malade.

« Ce ne fut plus seulement une épreuve pour la mère, mais un désespoir. Il ne lui resta: l'enfant; c'était toute sa consolation. Elle vivait en elle-même, depuis que le mari s'absorbait dans ses livres.

« Tu n'as pas le droit, lui dit-elle, de nous laisser mourir de faim. Moi, passe encore, mais la Reine, mais Reine! ce serait un crime cela! Et tu n'es pas un méchant homme. Avant de nous rendre riches, permets-nous de vivre. Allons, cherche du travail, trouve-n'en n'importe où! Tu es bon ouvrier, trop bon, tu en sais trop! Mais je te promets de te laisser dessiner et chercher à ton aise, si tu te résignes à rentrer dans un atelier.

« Chrétien alla au berceau de l'enfant.

« Reine semblait n'avoir que le soupir; dans ce moment, une grosse fièvre avait ses joues pâles et rendait trop brillants ses yeux bleus, creusés par la souffrance.

« Un médecin! dit la mère, cours chercher un médecin!

« J'y vais, répondit l'homme.

« Quand le médecin aura promis de venir, cherche de l'ouvrage.

« C'est dit, la femme.

« Chrétien sortit.

« Une heure s'écoula, puis une autre; la petite Reine devenait de plus en plus brûlante, et sa mère le tenait dans ses bras pour tâcher de lui faire oublier sa souffrance.

« Enfin le médecin arriva. Il se pencha la tête, écrivit une ordonnance et dit:

« Que ceci soit porté tout de suite chez le pharmacien; une heure de retard, et je ne répondrai de rien!

« Le docteur laissa le papier sur la table.

« La femme le regarda, tout agitée. Elle ne pouvait quitter l'enfant; hureusement une voisine entr'ouvrit la porte, et s'informa si l'on n'avait pas besoin d'elle.

« Ah! fit Rose, cette ordonnance chez le pharmacien.

« La voisine descendit et remonta peu après.

« Vous avez les remèdes? demanda la mère.

« Mais, répliqua la voisine, on ne les donnera pas sans argent.

« Mon mari va rentrer, dit Rose. Il en rapportera. Combien est-ce, ces remèdes?

« Six francs.

« Six francs! Et je n'ai pas un sou! Mon anneau de mariage est vendu, le linge, la literie, tout est engagé. Rien! Il faut de l'argent, cependant! Le médecin a dit: Dans une heure, je ne réponds plus de rien! Mon enfant, ma pauvre enfant bien-aimée!

« En ce moment, une voix, montant de la cour, cria:

« Avez-vous des chiffons, des papiers à vendre?

« La voisine jeta un regard dans l'angle de la mansarde, où s'éteignait un morceau de papier.

« Il y en a bien pour six francs, dit-elle.

« Moins six sous.

« Le pharmacien a dit six francs pour ses remèdes, sans cela, rien de fait.

« Le marchand de vieux papiers haussa les épaules, aligna les six francs, jeta les cahiers dans un sac et descendit lourdement l'escalier.

« La voisine quittait la cour quand le négociant, se replaçant dans les brancards de sa charrette, recommença à crier:

« Vieux chiffons! vieux papiers!

« Une minute après, Rose administrait à l'enfant la potion ordonnée par le docteur.

« Ma fille vivra? dit la mère; Dieu est le maître, du reste.

« Chrétien entra à la nuit.

« Allons, tranquillise-toi, la femme, j'aurai de l'ouvrage.

« Demain?

« Lundi, pour commencer la semaine.

« Et d'ici-là? demanda Rose.

« D'ici-là, j'achèverai mon travail sur la déperdition de la vapeur. Il me reste deux heures de jour, je vais refaire un calcul qui semble avoir trouvé la solution.

« Chrétien s'approcha d'une table, dans le tiroir de laquelle il serrait des papiers. Il vit l'enfant endormie et, sur la cheminée, des fioles de différents grandeurs.

« Tu es fait des dettes? dit-il à sa femme.

« On m'a refusé crédit, j'ai payé.

« Ah! fit-il.

« Il n'ajouta rien de plus, sa pensée tournait vers le calcul qu'il devait refaire.

« Ce fut en cet instant qu'il tourna les yeux vers l'angle de la chambre où il entassait ses papiers. Comme il était pauvre et n'avait ni bureau ni bibliothèque, il empila tout au hasard sur le carreau.

« Son regard flamboyait en apercevant la place vide.

« Il courut, rejoignant sa femme d'un bond et lui demanda d'une voix triste:

« Mes papiers, mes manuscrits, où sont-ils?

« L'enfant allait mourir, répondit la mère avec un léger tremblement, je les ai vendus pour acheter des remèdes.

« Tu as fait cela?

« J'y ai fait, et c'est la première fois que ces cahiers auront été utiles à quelque chose!

« Ah! l'olle! misérable folle! s'écria Chrétien Mourreau; tu n'as pas eu foi en moi! tu m'as livré, vendu, trahi comme fit Judas! De l'argent, mais j'en aurais trouvé, mon Dieu, s'il l'en fallait! La belle affaire! Des francs, des louis, j'en avais là pour des centaines de mille francs et des millions aussi. Encore quelques mois, et j'aurais nagé dans l'abondance. Mais tu n'as pas osé consumer ce crime! car ce serait un crime, entendes-tu? J'aurais donné la moitié de mon sang; ce travail était ma force, mon espoir, mon âme...

« Chrétien regardait sa femme d'un air égaré et lui secouait ses frêles poignets à la briser.

« J'aurais tout souffert pour moi, murmura Rose, mais il s'agissait de l'enfant!

« Chrétien ne comprenait pas, n'écouait pas; il cherchait.

« C'est un tour que tu m'as joué, une farce! Tu veux que je retourne à l'atelier, j'y retournerai; c'est dit. Lundi, sans faute, je recommencerai à travailler. C'est assez faire durer cette épreuve. Un peu plus, et mon cerveau se perdrait, je deviendrais fou.

« La voix de Chrétien vibrait, ses mains tremblaient, ses prunelles nageaient dans un fluide qui les rendait brillantes d'une sinistre clarté.

« Alors seulement Rose comprit le mal qu'elle avait fait.

« Elle se demanda, si, en sauvant sa fille, elle n'avait pas sacrifié son mari.

« L'ouvrier serra son front à deux mains, comme s'il avait peur que l'indignation ne le fit éclater. Un cri sourd sortit de sa gorge comprimée, ses jambes, se débêrent sous lui, et il tomba sur un escabeau en poussant un long éclat de rire.

« Fou! s'écria Rose, mon mari est fou!

« L'ouvrier serra son front à deux mains, comme s'il avait peur que l'indignation ne le fit éclater. Un cri sourd sortit de sa gorge comprimée, ses jambes, se débêrent sous lui, et il tomba sur un escabeau en poussant un long éclat de rire.

« C'était une mignonne petite fille, pâle avec des teintes roses aux joues, mais délicates comme les fleurs de pêcher. Ses cheveux blonds cendrés avaient une finesse excessive; un souffle les faisait envoler comme des fils de la Vierge. Ses petites mains étaient douces déjà d'une incroyable adresse. Elle apprit à lire sans que plus tard il lui fut possible de dire comment. Elle demandait à chacun une leçon d'une façon si gentille, qu'il n'était pas un locataire qui ne lui en eût donné une. Un peintre de talent qui demeurait dans la maison la fit poser un jour pour une *Présentation de la Vierge au Temple*, et lui donna une pièce de vingt francs qui mit l'aisance dans le ménage pour quelques jours.

« De temps en temps Reine descendait dans l'atelier, s'émerveillant devant les grandes toiles lumineuses, et battait les mains de joie quand elle voyait reproduits sur une toile son pur profil et ses grands yeux bleus radieux.

« Rose travaillait à des ouvrages de couture.

« C'était vraiment un tableau na-

« La femme assise dans l'embrasure de la fenêtre, coussant sans trêve, de l'aube à la nuit, sans lever les yeux; buvant parfois avec ses lèvres le sang coulant de son doigt rouge de piqûres. Quand le dèmi rayon de lumière avait disparu, elle allumait la lampe, et recommençait à coudre. On ne pouvait perdre une heure; Reine s'accoutumait à faire la cuisine du ménage. Il fallait si peu d'ail-lours, n'avaient-ils point la ressource des pauvres gens? les pommes de terre frites de la voisine, préparées au sùindoux sur un grand fourneau, et la charcuterie qui ne dépense ni charbon ni temps.

« Chrétien arraché à sa besogne se mettait à table, mangeant d'une façon distraite et traçant du bout du doigt, sur la table, des chiffres imaginaires et des figures nouvelles.

« Parfois un rayon de lucidité furtive traversait sa pensée; alors il cherchait dans la chambre, fouillait dans les armoires, en répétant d'une voix plaintive:

« Les papiers! les papiers!

« Un matin il se trouva seul; Rose reportait de l'ouvrage et Reine était à l'école; le feu poursuivait de nouveaux ses investigations.

« Il semblait tout joyeux de sa liberté, et se frottait du temps en temps les mains, comme s'il était sûr de faire de grandes découvertes. Tandis que sa femme était là, présente, il avait bien la facilité d'ouvrir l'armoire, de tirer les tiroirs tout grands, d'enfoncer ses bras jusqu'au fond, mais jamais il ne lui avait été possible d'arriver jusqu'à un placard étroit, tout en hauteur, large comme une échelle, et presque sans profondeur. Dans la cervelle troublée de l'inventeur restait une idée fixe de manège, de fou; il voulait savoir si le placard ne contenait pas quelques papiers échappés à la destruction générale.

« Profitant de sa liberté, Chrétien ouvrit le placard, dressa la table et grimpa sur cet échafaudage. Il tremblait, la crainte lui était venue avec la maladie; cependant il chercha en haut, retira de la dernière planche des paquets d'habillements usés, des bijoux brisés ayant appartenu à Reine, reliques enfantines auxquelles tenait la mère. Tout à coup il poussa un cri de joie.

« Un objet rond se trouvait sous sa main.

« C'était une balle élastique enveloppée dans un chiffon de papier.

« Chrétien lança la balle dans un coin de la chambre, puis, déplaça le papier. Il était chiffonné, sali, pressé qu'il était de maculatures, des taches, des dentelures qui altéraient la marge, le haut et le bas de la feuille, Chrétien reconnut cette feuille. Elle avait encore son folio visible: 217 et avait fait sans doute partie d'un cahier volumineux, car on pouvait y voir les traces d'arrachement que produit une grosse ficelle. Quand le feu l'eut placée sur son genou, lissée de la plume de la main, il la lut avec avidité. A mesure qu'il avançait dans sa lecture, ses yeux trouvaient une vivacité nouvelle; ils voyaient, leur rayon se fixait au lieu de se perdre dans le vide; un travail énorme se produisait dans son cerveau ébranlé par des coups successifs. Il regarda les dessins tracés sur la marge et les compara avec des essais plus informes terminés la veille. Puis une vive joie éclaira sa physionomie. A cette expression de triomphe succéda le capotement d'une sorte de crainte: celle de l'enfant qui re doute d'être grondé, de l'animal qui craint d'être battu. Le feu enleva rapidement la chaise et la table, les remit à la place qu'elles occupaient auparavant, et à la fois ravi et inquiet du trésor dont la possession le troublait d'une façon si grande, il chercha du regard où il pourrait bien le cacher. Les fous et les enfants ont cette manie. Les meubles étaient rares dans la mansarde, on les ouvrait souvent, la feuille de papier frappait les yeux... Si on allait la déchirer... la vendre? On avait bien livré les autres. Il fallait sauver celles-ci des mains de Rose.

« Le soir, s'il ne témoignait à sa femme ni haine, ni colère, n'en gardait pas moins le ressentiment sourd de la peine qu'elle lui avait causée. Il la regardait en tremblant, et la douçait avec laquelle Rose le traitait ne lui enlevait pas le sentiment vague qu'une grande douleur était venue d'elle. Chrétien avait pris de sa femme quelque chose de la bête fauve qui obéit au dompteur, mais qui couve dans son instinct de bête une rancune que solderont tôt ou tard des coups de dents ou de griffes.

« Après avoir cherché vainement une cachette, il avisa un cadre en bois noir, au verre bombé. Ce cadre renfermait, placés sur un fond de velours bleu, la couronne et le bouquet de mariée de Germaine.

« C'était, dans cette mansarde, le seul des beaux jours disparus; le rayon évanoui de la jeunesse! l'ombre riante du bonheur, regardant plus sombres les années présentes!

« Le feu attachait-il l'idée d'un

« souvenant à cette guirlande d'orange, fraîche encore sous le globe protecteur? cela est possible, car il l'enleva de la muraille avec une sorte de respect.

« Quand il tint le cadre dans ses mains, il le tourna et le retourna curieusement.

« Quelques clous sans tête, semblables à ceux dont se servent les encadreurs et les tapisiers, fixaient l'envers d'un carton recouvert d'un papier bleu.

« Chrétien souleva les clous raboteux, tira le carton, plaça la feuille de papier, qu'il avait trouvée entre le velours bleu et la feuille épaisse, courba la pointe comme auparavant, et suspendit de nouveau le cadre à sa place.

« Alors il éclata d'un rire sonore, un rire qui parut détendre ses nerfs et épanouit tout son visage, un de ces larges rires qui sont plus que la joie, et semblent l'épanouissement de tout l'être.

« Il entendit monter dans l'escalier. Un peu après une clef grinça dans la serrure.

« Chrétien comprit que Rose rentrerait. Il reprit sa place près de la fenêtre, saisit son crayon de charpentier et se mit à tracer des figures, lentement, regardant sa femme avec une sorte de sournoiserie.

« L'insensé venait de remporté une grande victoire, de conquérir une part de lui-même. Il devait cacher tout cela: Rose n'était-elle pas l'ennemie?

« Le soir, seulement, il s'approche de Reine, l'appuya sur son cœur, et l'enfant s'endormit sur l'épaule du père. Celui-ci la garda, le souffle de Reine lui caressait la joue, et cet homme, qui semblait presque un vieillard à force de souffrir, chanta à mi-voix une chanson de femme pour Reine, qui laissait déborder ses cheveux blonds sur l'épaule du pauvre fou.

« La petite fille n'avait pas manqué d'inspirer dans le quartier un vif intérêt; sa douceur, la patience dont elle usait avec son père, les soins de précoce ménagère qu'elle donnait à la maison, la faisaient citer comme un modèle.

« Tout le monde l'aimait à l'école; les dames inspectrices lui témoignaient une faveur spéciale, et l'une d'elles, Mme Gamburg, la prit sous sa protection spéciale.

« Mme Gamburg était une autorité. Son mari avait une grande réputation de science; dans sa maison chacun se faisait le thuriféraire de ce chercheur, de ce mathématicien, de cet inventeur, qui passait sa vie au milieu des livres, dans les cabinets des archives, dans les bibliothèques. Était-il réellement un grand génie? il avait du moins résolu le problème, difficile à Paris, de se faire compter au nombre des hommes de talent. Il avait répété à sa femme qu'il était aussi savant que toutes les académies, et le cœur de Mme Gamburg avait été ébranlé à défaut de son esprit. Elle avait aidé, poussé, vanté, exalté son mari. Sa tendresse était touchante. Si l'impression en paraissait quelquefois exagérée, elle puisait sa source dans une origine si respectable, que cette femme, sans éloquence vraie, arrivait à persuader les autres de ce qu'elle croyait elle-même.

« Le reflet de la science, réelle ou fictive, de Gamburg avait plus tard mis sa femme en évidence. A force de la voir dans les ministères, de la rencontrer chez les académiciens, on lui prêta une valeur. Elle était peu riche: quels sont les savants qui font couler le Pactole dans leurs maisons? On lui donna par faveur plus que par droit de mérite, par sympathie plus que par conviction, une place d'inspectrice.

« Si la science de Mme Gamburg ne lui eût pas permis de surveiller de hautes études, elle se trouvait du moins parfaitement propre au genre d'emploi qu'on lui confiait.

« Elle était bonne, elle aimait les enfants. Elle avait un fils unique, son orgueil, celui de son mari, que sa passion pour les voyages avait décidé à entrer dans la marine. Il avait accepté dans toute leur difficulté, leur amertume, les débits de cette vie, et parut mousser sur un bâtiment marchand faisant la traversée de Nantes à Calcutta. Il avait sur le pont, à fond de cale, dans les haubans, n'importe où, complété son éducation scolaire, doublée, poétisée, agrandie par le sentiment de l'immensité qui l'environnait et la beauté des spectacles qui l'frappaient ses yeux.

« Le capitaine le protégeait, l'aimait, l'instruisait. A chaque station de terre, l'enfant passait un examen. Il voulait entrer dans la marine de l'Etat après avoir subi les fatigues et acquis l'expérience des voyages au long cours.

« Mme Gamburg aimait tous les enfants d'ans son enfant.

« Sa visite aux écoles était considérée comme une joie par les élèves; la digne femme apportait des bonbons, des images, donnait des congés. Ce fut dans une de ses tournées d'inspection qu'elle remarqua Reine. La beauté délicate de l'enfant, sa chevelure soignée et d'une beauté si rare, la charmèrent et pensèrent à elle.

« Elle s'informa de sa famille, apprit comment Chrétien était devenu fou, et se sentit d'autant plus intéressée par cette grande misère morale, que son mari était un inventeur.

« A continuer

POUR LES NOUVELLES

LOCALES

Les nouvelles

GENERALES

Les nouvelles

De la PROVINCE

Les nouvelles

Politiques,

Sociales,

Et Religieuses.

Les nouvelles

FINANCIERES

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera toujours en avant.

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera l'organe reconnu des

CANADIENS - FRANÇAIS

Savon Dermal

Remède infailible contre les MALADIES DE LA PEAU

GUERISON CERTAINE TRAITEMENT FACILE

Ces savons qui guérissent toutes les maladies de la peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent de leur efficacité. Des cas nombreux de Démangeaisons, Dartres, Rides, etc., etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

Quelques Extraits des Milliers de Certificats reçus par M. MORIN et "TOUS" attestés devant Notaire. :: :: ::

"Je suis complètement guéri d'une démangeaison dont je souffrais depuis plusieurs années."

ALBERT BENNETT, St-Andrews.

"J'ai été complètement guéri de graves ulcères aux jambes par votre Savon."

Dame I. BELISLE-DEMERS, St-Eustache.

"Les Savons ont guéri mon enfant âgé de 15 ans de la teigne provenant du rila."

MARIE-ANNE CADIEUX, Épouse de Louis Allaire, Montréal.

"Au lieu de me faire amputer la jambe, j'ai suivi votre traitement. Je suis BIEN aujourd'hui, grâce à vos bons Savons."

M. LACROIX, Fils de l'ancien Seigneur de St-Théodore.

Ces Savons sont maintenant la propriété de M. EDOUARD MORIN, Pharmacien Chimiste, 307, rue St-Antoine. Ils sont en vente dans toutes les pharmacies. Ils ont été recommandés par le Rida, les docteurs, les dérangements et toutes les maladies de la peau.

EDOUARD MORIN PHARMACIEN CHIMISTE Laboratoire: 397, Rue St-Antoine.